



prêts pour la révolution de la ressource



Projet Meth'Angoumois

Comité de Suivi de Projet

5 juillet 2018



meth'angoumois
unité de méthanisation territoriale à Angoulême



Sommaire

1. Introduction

Acteurs présents sur le projet
Eléments de planning

2. Concertation

Présentation lfree

3. Agricole

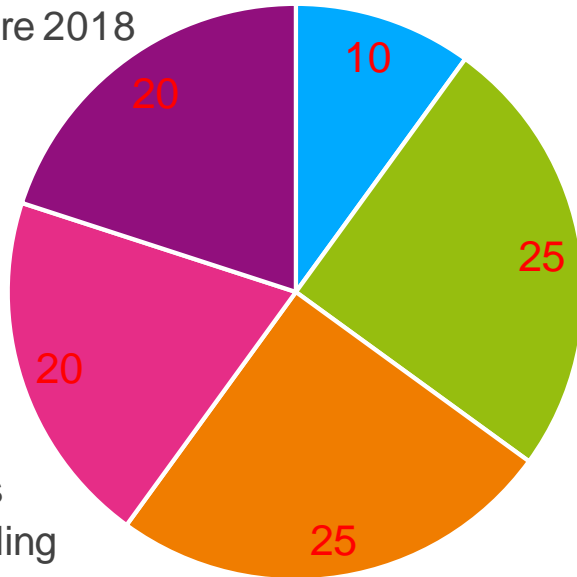
Avancement de la mobilisation agricole

4. Conclusion

Prochaines actions

1. Les acteurs autour du projet

- Une partition initiale pour fonder la Société en octobre 2018



- Grand Angouleme
- SUEZ Organique
- ENGIE Biogaz
- SEM TC
- SDEG16

- Un schéma évolutif pour faire entrer les agriculteurs en mars 2019 via une holding

- Un schéma final pour répondre aux ambitions respectives des partenaires et maximiser les retombées locales (place réservée aux acteurs régionaux et surtout agricoles locaux)

1. Éléments de planning – Phase de développement

Tâches à court terme pour déposer le DDAE et PC :

- Choix techniques (choix fournisseurs) et avant-projet + notice paysagère
- Concertation avec les riverains, associations et acteurs économiques concernés
- Montage de la SAS (octobre) et collecte pièces administratives (lettre du Président Agglo)
- Etudes techniques liées à la demande d'autorisation d'exploiter et au plan d'épandage



**Dossier
de demande
d'autorisation**

Fin 2018



**Enquête
publique**

Avril 2019



**Arrêté
Préfectoral**

Sept 2019



Construction

Fin 2019



**Mise en
exploitation**

Fin 2020



- Une mise en œuvre sur 2 à 3 ans, en considérant une accélération des processus de financement
 - Soumise à des aléas liés au déroulement de l'instruction réglementaire (notamment recours)
- **Déc 2020** semble un objectif ambitieux mais tenable. Toutefois, nous constatons déjà que l'étude de l'état initial n'a pas pu être lancée (jury de nez, actionnariat, conventionnement agricole), décalant le dépôt des autorisations à décembre 2018

Dispositif de concertation

Présentation Ifrée

Planning de visites :

- Visite avec A2E de l'unité Gatinais Biogaz (45)
- STEP de Fléac, installation de Saint-Sévère (Calitom)
- Autres visites ?

3. Mise en place d'un dispositif d'échange biomasse - digestat

Engagement sur 7 ans :

- D'un engagement de mise à disposition de ma surface épandable avec un volume prévisionnel de pailles et/ou un volume d'effluents d'élevage ou de sous-produits agricoles
- La souscription volontaire d'une participation financière de démarrage (2000 € en mars 2019)

Le contrat prévoit 2 options pour l'échange pailles-digestats :

Cas 1

J'échange 1 tonne de pailles en andains sur le champ

-> La Société gère l'épandage sur mes parcelles épandables dans ma SAU

- 1 tonne de digestat solide épandue à la table d'épandage et
- 0,5 tonnes de digestat liquide épandue aux pendillards
- 1,44 tonnes de digestat brut

La paille peut être substituée par une matière végétale éligible au projet

Cas 2

J'échange 1 tonne de pailles bottelées rendues plate-forme

-> La Société gère l'épandage sur mes parcelles épandables dans ma SAU

- 2,5 tonnes de digestat solide épandue à la table d'épandage et
- 1 tonne de digestat liquide épandue aux pendillards
- 3,55 tonnes de digestat brut

La paille peut être substituée par une matière végétale éligible au projet

Les chiffres présentés dans ces tableaux sont indicatifs et pourront évoluer en fonction des éléments logistiques définis par la Société « Méthaniseur » en dialogue avec les agriculteurs.

Il faudra définir ensemble :

- Lieu des plates-formes de stockage (4 sites envisagés)
- Transport de la paille et du digestat (qui ? Comment?)
- Stockage du digestat (mutualisation?)
- Valorisation de la menue-paille (export des graines d'adventices)

3. Avancement du volet agricole

Besoin en surface pour épandre 22000T de digestats à 19 % de siccité en moyenne à la dose de 15 T/ha : 1400 ha par an donc avec un rotation de 3 ans : **4200 Ha épandables** (soit 5200 ha totaux environs)

Lors de notre enquête de 1 mois, nous avons contacté 60 agriculteurs dont

- 30 ont été rencontrés avant la période des moissons dont :
 - 5 ne sont finalement pas intéressés par le projet (manque de temps, d'intérêt, de liquidité ...)
 - 6 sont en attente de retours
 - 18 ce sont montrés intéressés : 15 sont intéressés par l'échange : ils mettent à disposition 1900 Ha totaux (36 % des besoins) pour valoriser le digestat et propose 1932 ha de Biomasse
- Plus de 50 % de biomasse agricole ainsi sécurisée, 45% de la surface d'épandage
- Poursuite des échanges avec une liste à étoffer avec la Coop de Mansle